



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION  
POUR L'ORIENTATION

# Généalogiste

Qu'il soit généalogiste familial ou successoral, ce professionnel spécialiste des archives est missionné pour retrouver un héritier, un document ancien, un lien familial, etc. Ses recherches peuvent l'amener à voyager, y compris à l'étranger.

## SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Libéral**

**Synonymes :** Chercheur / chercheuse en généalogie, Enquêteur successoral / enquêtrice successorale

**Secteur professionnel :** Droit et justice

**Centres d'intérêt :** Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, J'aime bouger



© Tom Merton/iStock.com

## Le métier

### Plonger dans l'histoire familiale

Le généalogiste familial fait une recherche à la demande d'une personne ou d'une famille pour reconstituer l'histoire d'une propriété, constituer l'arbre généalogique de la famille, découvrir des cousins en terre étrangère, retrouver des documents anciens, retracer le parcours d'une maladie génétique, etc. Dans tous les cas il s'adapte à la demande et fait signer un contrat qui définit l'étendue des recherches souhaitées, sa rémunération, etc.

### Garantir les droits des héritiers

Le généalogiste successoral travaille à partir d'un mandat de professionnel (souvent un notaire) pour retrouver un héritier, dans le cadre d'une succession. Il peut également faire des recherches pour confirmer un lien de parenté entre des personnes, retrouver le propriétaire d'une maison abandonnée, rechercher des documents de propriété, etc. Il peut aller jusqu'à représenter les droits de l'héritier qu'il aura localisé.

### Fournir un dossier

Dans tous les cas, le généalogiste consulte différents types d'archives, interroge des personnes, étudie des documents anciens, etc. Il ne doit pas se contenter des sites de généalogie en ligne mais remonter à la source pour retrouver les documents originaux. Il fournit à son client un dossier complet qui détaille le déroulement de son enquête et ses sources.

## Compétences requises

### Rigoureux et organisé

Pour mener son enquête, le généalogiste doit procéder par étape et ne négliger aucune piste. Organisé, méthodique et patient, il sait mener des recherches au long cours et connaît bien les différentes archives, qu'elles soient nationales ou locales.

### Des connaissances variées

Selon le cas, le généalogiste peut avoir à lire dans une langue étrangère et parfois même en latin pour des documents très anciens. Il aura donc des notions de

paléographie (déchiffrement des écritures anciennes), d'héraldique (étude des armoiries et des blasons) et d'anthroponymie (étude des noms propres). Les historiens sont recherchés pour leurs connaissances dans ces disciplines importantes pour les recherches généalogiques. Des études en droit sont en revanche appréciées pour la généalogie successorale.

## Passionné mais discret

La plupart des généalogistes sont des passionnés, férus d'histoire notamment. Ils savent rédiger des rapports d'enquêtes détaillés et ont le goût des contacts humains. Ils sont cependant discrets pour respecter le secret professionnel lié à leurs découvertes.

## Où l'exercer ?

### Seul ou en équipe

Selon sa spécialité, le généalogiste peut travailler seul à son compte, au sein d'une étude de notaire ou dans un cabinet spécialisé comptant plusieurs professionnels spécialisés dans la recherche ou la représentation des héritiers, par exemple. Si le généalogiste familial intervient essentiellement pour les particuliers, les spécialistes successoraux sont généralement mandatés par un notaire, une copropriété pour une recherche d'héritiers, une société d'assurance pour localiser le bénéficiaire d'une assurance vie, une banque pour un compte inactif, une mairie pour une maison abandonnée...

### Du long cours

Une recherche généalogique peut durer quelques semaines ou des années. Elle nécessite des déplacements pour aller consulter des archives particulières (militaires, scolaires, hospitalières, municipales...) et peuvent s'étendre à l'étranger. Le généalogiste peut également interroger des proches, prendre des photos d'un lieu, d'une personne...

### Parfois risqué

Le généalogiste est autonome dans ses recherches. En successoral, il n'est payé qu'à la clôture de la succession et à la condition que l'héritier retrouvé accepte de signer le contrat " de révélation " qui mentionne, notamment, sa rémunération. Il faut également prendre en compte le risque de ne pas voir sa recherche aboutir.

## Les études

### Après le bac

## Emploi et secteur

### Formés en interne

Les formations en généalogie étant rares, la grande majorité des professionnels est formée au sein de cabinets spécialisés. Les historiens sont généralement affectés aux recherches, tandis que les juristes participent au règlement de la succession et représentent les héritiers. Dans les petites structures, une seule personne remplit ces 2 missions.

### Peu de professionnels

On compte environ 650 généalogistes titulaires de la carte professionnelle mais beaucoup exercent sans en être détenteurs, particulièrement en généalogie familiale. On compte une soixantaine d'études ou de cabinets spécialisés. Les plus importants sont Coutot-Roehrig, ADD Associés et Archives généalogiques Andriveau. La généalogie intéresse de plus en plus, et les recherches successorales augmentent du fait du nombre croissant de familles recomposées, de la mobilité, etc. mais les opportunités sont encore peu nombreuses.

### À son compte

Le généalogiste successoral peut évoluer dans des cabinets de plus en plus importants et, avec l'expérience, se voir confier des enquêtes plus vastes. Il peut également se spécialiser dans un domaine, un pays, etc. ou s'installer à son compte s'il a développé une clientèle suffisante, notamment un réseau de notaires, les plus gros pourvoyeurs de travail pour les généalogistes.

### Secteur

**Droit et justice**

## Salaire du débutant

Variable en fonction de son statut et de son activité. Il travaille au forfait ou à l'heure en généalogie familiale, perçoit un pourcentage de l'héritage perçu par l'héritier qu'il aura retrouvé pour les affaires de successions.

---

# Pour aller plus loin

## Sur le web

[Site de l'Union des syndicats de généalogistes professionnels : informations sur le métier et les formations, chiffres-clés, etc.](#) ↗

[Site de la Chambre des généalogistes professionnels : informations sur le métier, la formation, etc.](#) ↗

## Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

## Autres métiers à découvrir

Commissaire-priseur (ventes volontaires)

Inspecteur des fraudes

Délégué à la protection des données  
(data protection officer)

Guide-conférencier

Critique d'art